

## Motion de soutien à Guy Wanderpepen

Nos Assises des collectifs unitaires viennent d'apprendre que notre ami Guy Wanderpepen, faucheur volontaire du territoire de la coordination du Hainaut, âgé de 74 ans, sera jugé en appel à Orléans les 17 et 18 décembre avec les 32 faucheurs de Villerau.

Guy risque une triple condamnation :

- à quatre + deux mois de prison avec sursis,
- à 3 000 € d'amende,
- à la privation de ses droits civiques et familiaux durant deux ans.

À l'heure où le Grenelle de l'Environnement vient de mettre en lumière les problèmes posés par les cultures OGM, il serait paradoxal de juger et encore plus de condamner ceux qui, depuis 10 ans, ont contribué à une véritable prise de conscience nationale des dangers que recèlent ces cultures.

Les Assises des collectifs unitaires, unanimes, demandent la relaxe pure et simple de Guy Wanderpepen et de tous ses camarades faucheurs volontaires dont les dossiers sont actuellement en cours.

*Pour tout soutien ou pétition, adresser vos listes ou vos questions à :*

- Thérèse-Marie Cardon : [cardonma@wanadoo.fr](mailto:cardonma@wanadoo.fr)
- Guy Dutron : [g.dutron@yahoo.fr](mailto:g.dutron@yahoo.fr)
- 06.78.65.32.92

Nom	Prénom	Adresse	Téléphone ou Mail